

TROUSSE D'ADHÉSION

**REGROUPEMENT MULTISECTORIEL D'ÉDUCATION
POPULAIRE AUTONOME ESTRIEN**



Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie
187, rue Laurier bureau 313
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : 819-566-2727
Courriel : coordination@trovepe.com
Site internet: www.trovepe.org

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de la TROVEP de l'Estrie	3
Définition et principes de l'éducation populaire autonome	4
Pourquoi devenir membres de la TROVEP de l'Estrie?	5
Critères et modalités d'adhésion	6
Catégories de membres	7
Les membres	8
Formulaire d'adhésion (annexe)	

REGROUPEMENT MULTISECTORIEL D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME ESTRIEN

PRÉSENTATION DE LA TROVEP DE L'ESTRIE

Fondée en 1980, la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEP de l'Estrie) regroupe des organismes communautaires provenant de différents secteurs qui, par le moyen de l'éducation populaire autonome (ÉPA), travaille à la transformation sociale afin de faire émerger plus de solidarité et de justice dans notre société.

MISSION ET OBJECTIFS

1. Promouvoir le développement de l'éducation populaire autonome (ÉPA) en Estrie ;
2. Regrouper les organismes d'ÉPA de la région de l'Estrie ;
3. Favoriser la concertation des organismes d'ÉPA en terme d'éducation, de formation et des pratiques utilisées en ÉPA ;
4. Favoriser la prise en charge par les organismes d'ÉPA de l'Estrie de leur propre développement en ÉPA ;
5. Représenter les organismes d'ÉPA de l'Estrie tant au niveau régional qu'au niveau national auprès des instances concernées ;
6. Assurer une liaison entre les organismes d'ÉPA de l'Estrie et ceux des autres régions du Québec.

VALEURS

- **La justice sociale** : redistribution équitable de la richesse, lutte contre la pauvreté, etc.
- **L'égalité** : de droits, entre les genres, entre les nationalités, etc.
- **La démocratie** : prise de pouvoir, participation des membres dans la prise de décision, etc.
- **La solidarité** : développer une perspective globale, voir SA cause comme partie prenante d'un tout, désir que la problématique que je vis ne se reproduise pas pour un autre, etc.

REGROUPEMENT MULTISECTORIEL D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME ESTRIEN

DÉFINITION ET PRINCIPES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME C'EST...

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et des citoyennes mènent ensemble des actions qui provoquent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court ou à long terme une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

(Définition adoptée en 1978 par l'Assemblée générale des OVEP du Québec)

PAR EXEMPLE

Les membres d'un organisme de personnes ayant des limitations visuelles se rencontrent afin d'améliorer leur droit à la mobilité et à la sécurité par l'installation de davantage de feux sonores.

Des citoyennes se réunissent pour faire pression sur l'administration municipale afin de rendre la politique de communication de la ville plus inclusive.

LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

- Rejoindre des populations dont les droits sont bafoués
- Travailler sur les causes des problèmes sociaux plutôt que sur les effets
- Favoriser des démarches d'apprentissage qui mènent à des actions collectives
- Viser une transformation sociale vers une société plus juste, plus démocratique et plus égalitaire



POURQUOI ÊTRE MEMBRE DE LA TROVEP DE L'ESTRIE?

- Pour se réseauter avec d'autres organismes d'éducation populaire autonome de la région de l'Estrie.
- Pour faire partie d'un lieu de concertation, de collaboration et de solidarité régionale.
- Pour partager nos analyses et nos pratiques.
- Pour renforcer nos luttes et nous solidariser.
- Pour se donner des outils de mobilisation, des documents d'analyse et des formations sur divers enjeux sociaux, économiques et politiques qui nous touchent.
- Pour participer à des formations et des ateliers d'éducation populaire autonome.
- Pour travailler collectivement à l'amélioration de nos conditions de vie et de travail.
- Pour recevoir du soutien sur différents aspects du fonctionnement et sur la mise en oeuvre des approches d'éducation populaire autonome.
- Pour prendre part à la vie associative et démocratique du regroupement.
- Pour accroître notre visibilité et notre rapport de force.
- Pour être consulté sur des enjeux régionaux et nationaux.
- Pour avoir une voix supplémentaire auprès des instances régionales et nationales.

REGROUPEMENT MULTISECTORIEL D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME ESTRIEN

CRITÈRES ET MODALITÉS D'ADHÉSION

Pour devenir membre de la TROVEP de l'Estrie,

NOUS ADHÉRONS À :

- la mission, les objectifs et les valeurs de la TROVEP de l'Estrie
- la définition de l'ÉPA et en appliquons les principes dans nos actions

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- participer à la vie associative et démocratique du regroupement
- respecter les règlements généraux et les politiques de la TROVEP de l'Estrie.
- payer une cotisation annuelle.

COMMENT DEVENIR MEMBRE

La démarche pour devenir membre à la TROVEP de l'Estrie est simple! Elle se fait en 2 étapes :

ÉTAPE 1 : Remplir le questionnaire que vous trouverez à la page 9 et 10.

ÉTAPE 2 : Nous envoyer le questionnaire accompagné d'une résolution de votre instance décisionnelle (conseil d'administration ou comité de coordination). C'est le comité de coordination de la TROVEP de l'Estrie qui confirmera votre adhésion.

Vous avez des questions ?

**N'hésitez pas à communiquer avec nous au
819-566-2727**

**Il nous fera plaisir de vous apporter des précisions
ou de nous déplacer dans votre groupe pour y
présenter la TROVEP de l'Estrie!**

CATÉGORIE DE MEMBRES

IL Y A 3 CATÉGORIES DE MEMBRES À LA TROVEP DE L'ESTRIE :

MEMBRES RÉGULIERS :

En plus d'adhérer à la mission, aux objectifs et aux valeurs de la TROVEP de l'Estrie, les membres réguliers doivent adhérer à la définition de l'ÉPA et répondre aux critères suivants :

- être un organisme sans but lucratif
- avoir un fonctionnement démocratique
- être autonome dans ses orientations, politiques, approches et dans sa gestion
- être situé dans la région de l'Estrie

Les membres réguliers bénéficient :

- du droit de vote en assemblée générale
- des activités et formations à tarif privilégié

Cotisation annuelle : (0,1 % des revenus annuels de l'organisme (maximum 100 \$))

MEMBRES SYMPATHISANTS :

Tout organisme ou groupe intéressé par l'éducation populaire autonome et en accord avec la mission, les objectifs et les valeurs de la TROVEP de l'Estrie peut devenir membre sympathisant.

Cotisation annuelle : 125\$

Les membres sympathisants bénéficient :

- du droit de parole en assemblée générale
- de l'accès aux activités et formations

MEMBRES COMITÉ CITOYEN:

Tout comité citoyen ou collectif rassemblant au minimum cinq (5) personnes autour d'un objectif commun afin d'améliorer le cadre de vie d'une population. Le comité ou collectif doit être indépendant de toute instance publique.

Cotisation annuelle : 25\$

Les membres comité citoyen bénéficient :

- du droit de parole en assemblée générale
- de l'accès aux activités et formations

LES MEMBRES

MEMBRES RÉGULIERS :

- Association Coopérative d'Économie Familiale de l'Estrie (ACEF Estrie)
- Association citoyenne des espaces verts de Sherbrooke (ACEVS)
- Association des locataires de Sherbrooke
- Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie (APHVE)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR Sherbrooke et région)
- Centre des femmes de la MRC du Granit
- Collectif pour le libre choix
- Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie (CTTAE)
- Droits collectifs Québec (DCQ)
- Illusion Emploi de l'Estrie
- Journal communautaire Entrée Libre
- La Chaudronnée de l'Estrie
- L'Action Plus de Sherbrooke
- Mouvement des Chômeurs et des Chômeuses de l'Estrie (MCCE)
- Promotion des Estriennes pour Initier une Nouvelle Équité Sociale (PÉPINES)
- Promotion Handicap Estrie
- Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME)



REGROUPEMENT MULTISECTORIEL D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME ESTRIEN

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom de l'organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Personne à contacter : _____

Secteur d'activité : _____

QUELLE EST LA MISSION DE VOTRE ORGANISATION?

QUELLES SONT VOS PRATIQUES/ACTIVITÉS D'ÉDUCATION POPULAIRE?

REGROUPEMENT MULTISECTORIEL D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME ESTRIEN

FORMULAIRE D'ADHÉSION

QUELLE PLACE OCCUPENT VOS MEMBRES DANS VOTRE GROUPE?

POURQUOI VOULEZ-VOUS DEVENIR MEMBRE DE LA TROVEP DE L'ESTRIE?

Par la présente, nous souhaitons devenir membre de la TROVEP de l'Estrie et nous engageons à répondre aux critères suivants :

NOUS ADHÉRONS À :

- la mission, les objectifs et les valeurs de la TROVEP de l'Estrie
- la définition de l'ÉPA et en appliquons les principes dans nos actions

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- participer activement aux activités du regroupement
- participer à la vie associative et démocratique
 - participer minimalement à l'assemblée générale annuelle
 - participer idéalement aux 2 assemblées des membres
- respecter les règlements généraux et les politiques de la TROVEP de l'Estrie
- payer une cotisation annuelle

Signature de la personne autorisée : _____



TROVEP

— de l'Estrie —